

Fransylva 2019



FRANSYLVA
FORESTIERS PRIVÉS DE FRANCE

www.fransylva.fr



Pourquoi rejoindre Fransylva ?

“ Après tout, on pourrait très bien se passer du syndicalisme, mes arbres pousseraient de la même façon.

Pas si vite ! Le forestier n'est pas un solitaire, il a besoin des autres pour échanger, se former aux bonnes pratiques sylvicoles, sécuriser sa production, connaître ses droits et obligations, comprendre les enjeux environnementaux et la multifonctionnalité des forêts, disposer des éléments de langage face aux interrogations de la société, appréhender les risques sanitaires, les marchés du bois, les évolutions de la réglementation... Autant d'enjeux transversaux qui justifient le travail en commun qui se réalise au sein de Fransylva. Nos syndicats sont une place d'échanges plus que jamais indispensable pour défendre et promouvoir la propriété privée et favoriser la pratique d'une sylviculture dynamique et durable.

Aujourd'hui la forêt entre dans une nouvelle ère et nous pouvons observer le changement de paradigme en cours.

Hier, la forêt n'intéressait guère... Aujourd'hui, la société s'enthousiasme pour elle. La campagne des élections municipales 2020 a vu l'inflation des promesses des candidats : tous, quelles que soient leurs orientations politiques, se sont engagés à planter des arbres, à créer des forêts urbaines ou périurbaines. C'est un signal fort, nos concitoyens nous sollicitent sur des fonctions désormais mieux connues comme le stockage du carbone ou la biodiversité.

Hier le réchauffement et le dérèglement climatique étaient moins prégnants et ne remettaient pas en cause la forêt de demain, l'équilibre sylvo-cynégétique était beaucoup moins périlleux pour le renouvellement forestier...

Hier, on ne faisait pas de lien avec les forêts du monde alors qu'aujourd'hui, on nous pose des questions sur la déforestation en nous imaginant amazoniens ; ou sur les incendies en nous comparant aux Australiens.

Hier, les notions d'enrésinement ou de coupes rases n'inquiétaient personne.

Oui, mais tout cela, c'était hier ! Aujourd'hui, chacun se retrouve face à ces enjeux et bien sûr les réponses ne peuvent être portées seul. Unis, nous pouvons faire comprendre et promouvoir nos modes de gestion, nos sylvicultures, différentes selon nos régions de France mais toutes responsables, durables et garantes de la préservation du milieu. Unis, nous entretenons un dialogue avec le monde politique, les administrations, les autres acteurs de la filière, les lobbies de toutes sortes, les médias pour expliquer et démontrer par les faits, anticiper les inquiétudes de nos concitoyens et valoriser nos bonnes pratiques. Unis, nous affirmons notre engagement et notre légitimité au service de l'intérêt général parce que notre forêt est notre affaire, mais aussi de plus en plus un enjeu de société.

Rejoindre Fransylva, c'est affirmer la place et le rôle des forestiers privés dans un monde inquiet des changements qu'il génère et subit trop souvent. Rejoindre Fransylva est un acte de forestier responsable. ”

Antoine d'Amécourt,
Président de Fransylva

Sommaire

- GOUVERNANCE & EQUIPE p.3
- TEMPS FORTS p.9
- FRANSYLVA À L'ACTION p.14
 - > Fransylva œuvre pour valoriser l'engagement des forestiers privés, des adhérents témoignent p.15
 - > Soutenir la propriété privée p.16
 - > Mobiliser les synergies de la ruralité p.18
 - > Le forestier au service de l'intérêt général p.20
- INFORMER ET FAIRE AIMER p.22

L'action de Fransylva s'organise autour du triptyque **syndicats locaux, unions régionales et représentation nationale.**

La connaissance et la proximité du terrain

L'ensemble des syndicats départementaux et interdépartementaux sont les chevilles ouvrières du syndicalisme au service des adhérents. Acteurs clés, ils animent, conseillent et accompagnent localement tout en s'informant en permanence des évolutions et débats régionaux et nationaux.

Les Unions régionales (UR)

Echelon désormais incontournable, l'union régionale fédère les initiatives locales. Les UR sont les interlocutrices privilégiées de la région administrative et politique mais aussi de l'interprofession et des délégations régionales du centre national de la propriété forestière (CNPFF).

Fransylva nationale

Sous la gouvernance du conseil d'administration qui définit les grandes orientations de Fransylva, la représentation nationale, s'appuyant sur les membres du Bureau, porte la voix des propriétaires. En lien étroit avec l'UCFF, elle défend les intérêts de la forêt privée tant auprès des administrations que des élus mais aussi vis-à-vis des acteurs forestiers de la filière comme de la société civile. Elle cultive tout particulièrement les relations avec ses clients transformateurs (FNB). Fransylva s'attache également à accompagner les Unions Régionales et les syndicats en leur proposant services, conseils et informations.

Nos partenaires principaux



Des propriétaires forestiers unis

Les propriétaires forestiers privés français sont unis au sein de 73 syndicats départementaux et interdépartementaux et 15 Unions Régionales (dont les Outre-Mer).

La forêt française représente **17 millions d'hectares de forêt**
qui couvrent **34 % du territoire métropolitain**
75 % de la forêt française est privée



1, 2, 5, 6, 7, 8 © Pascal Charoy
3,4 © Sylvain Gaudin – CRPF CA - CNPF

Fransylva

Fransylva est la seule organisation professionnelle représentant l'ensemble des propriétaires forestiers privés dans toutes leurs composantes et leur diversité.

Fransylva est le contact institutionnel privilégié de tous les acteurs locaux, nationaux et ministériels pour une meilleure reconnaissance et valorisation de la forêt privée et du rôle des propriétaires actifs.

L'Assemblée générale

L'assemblée générale de Fransylva se réunit tous les ans, vote le rapport moral, élit les nouveaux administrateurs et donne quitus au conseil d'administration pour sa gestion.

L'assemblée générale 2019 s'est tenue le 5 juin à Paris et a réuni les adhérents de Fransylva en présence de nombreuses personnalités comme Christine de Neuville, présidente de PEFC, ou l'ingénieur général Michel Badré, qui se sont exprimés sur le rôle essentiel des forestiers dans le maintien de la biodiversité.

L'assemblée générale 2020 se tiendra les 3 et 4 juin à Puylobier dans les Bouches-du-Rhône.

Le Conseil d'administration et le Bureau

Le Conseil d'administration de Fransylva se réunit trimestriellement.

Il nomme en son sein un Bureau qui conseille le Président sur les grands axes du projet de la fédération.

Le Président pilote la gestion quotidienne et la représentation légale de Fransylva avec l'appui du Conseil d'administration et de son Bureau.

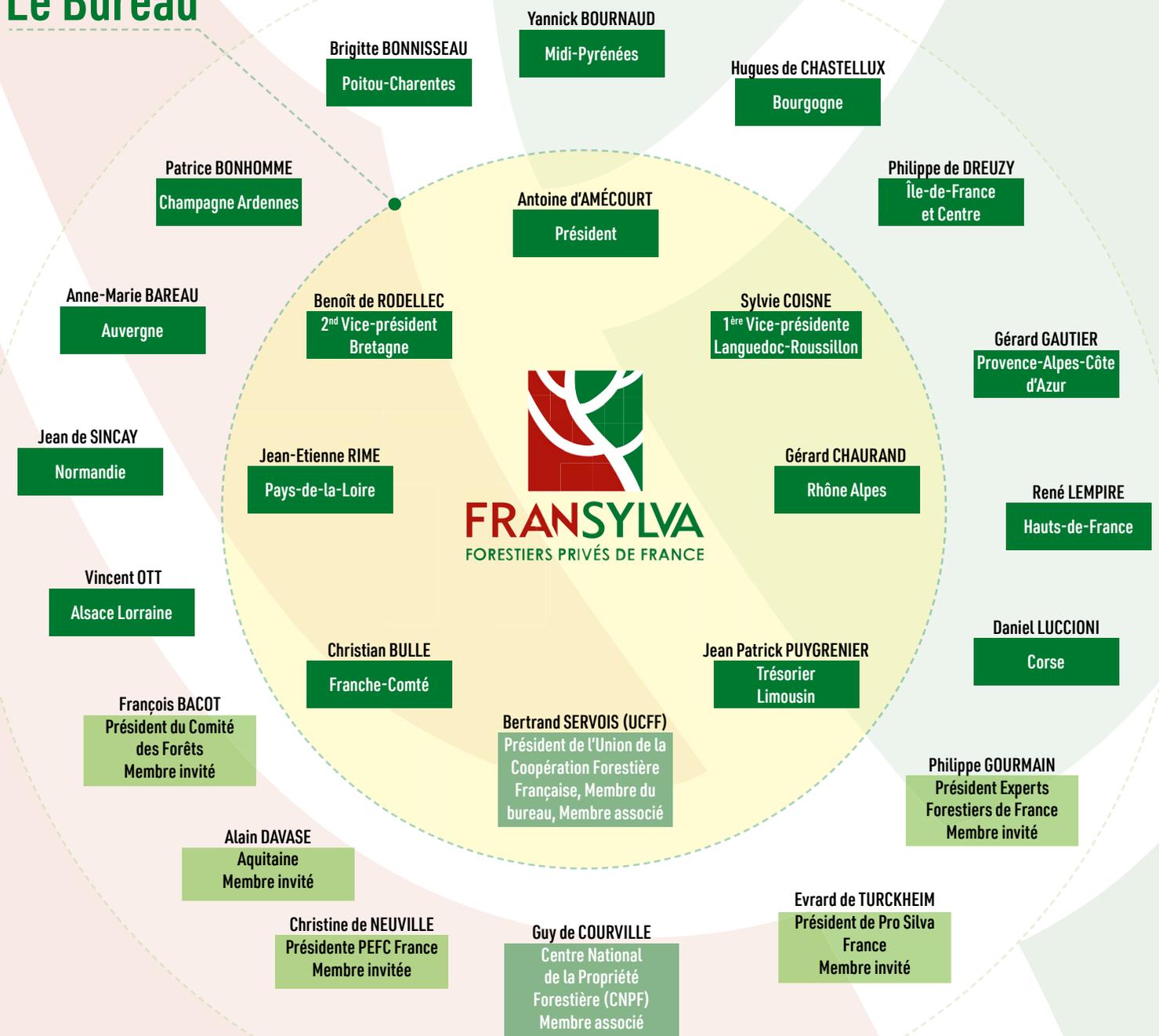
Les Commissions et groupes de travail

À la demande du Conseil d'administration ou du Bureau, des commissions et groupes de travail ont été créés sur des sujets transverses.

Pour 2019-2020, plusieurs thématiques sont étudiées : « relations CNPF / Fransylva », « Financement du syndicalisme », « Chasse » et « Stratégie et Avenir ».

Le Conseil d'administration

Le Bureau



 Membres de droit

 Membres associés

 Membres invités



Laurent de BERTIER
Directeur général de Fransylva

La représentation politique de la forêt privée

En qualité de Directeur général de Fransylva, j'épaulé le Président dans sa mission cruciale de représentation de tous les forestiers privés auprès des instances nationales et internationales : Union Européenne, élus, pouvoirs publics, acteurs de la filière forêt bois, partenaires, institutions et organismes non-gouvernementaux impliqués en forêt...

En étroite coordination avec les échelons départementaux et régionaux, il est indispensable de porter un message clair et cohérent au nom de l'ensemble des forestiers privés. Les sujets d'importance touchant la forêt se multiplient et la sensibilité de nos concitoyens s'exacerbe, il nous appartient donc d'être très présents et disponibles pour rappeler sans cesse que nos belles forêts sont avant tout des solutions, pour peu que nous soyons mieux écoutés et reconnus. Pour cela, élargir la diffusion et la renommée de Forêts de France, le 1^{er} magazine de la forêt privée est l'une de nos priorités.

Expliquer et convaincre, défendre et proposer, écouter et conseiller, former et informer, accompagner et aider... Ces quelques mots animent et motivent tout au long de l'année l'équipe nationale qui m'entoure !



Isabelle PICQUETTE
Attachée de direction

La circulation de l'information

Fransylva regroupe les syndicats de propriétaires forestiers privés et leurs Unions Régionales. Fransylva est au centre de l'information. Dans ce contexte, il faut veiller au quotidien à la circulation de l'information. En qualité d'attachée de direction, il me revient d'organiser cette vie de réseau : les réunions, les assemblées générales, les journées de rencontre, la diffusion des circulaires.

Une connaissance approfondie des missions de chacun est essentielle, couplée à une écoute attentive, pour orienter les propriétaires et leurs syndicats vers les bons interlocuteurs au sein de la fédération.

Grâce à cette place stratégique au sein de l'organisation, je suis en capacité d'accompagner et d'aider les syndicats et les Unions Régionales. Il peut s'agir parfois d'un accompagnement technique, comme un soutien dans l'organisation d'une manifestation locale.



Débora LEMESLE
Assistante administrative

L'accueil et l'écoute

En tant qu'assistante administrative, je suis régulièrement en contact avec les différents syndicats, des propriétaires forestiers ainsi que d'autres acteurs de la filière.

En 2019, l'événement le plus marquant a été l'incendie de Notre-Dame. En effet, les appels ont été si nombreux que nous avons dû créer une adresse mail spécifique pour centraliser les questions et propositions de dons ou de services.

En parallèle, j'assure diverses tâches administratives pour la Fédération et pour le syndicat d'Ile-de-France. Pour finir, je gère également les abonnements à la revue Forêts de France. Tous les mois, près de 4 000 abonnés en moyenne reçoivent le mensuel dans leurs boîtes aux lettres.



Eric TOPPAN
Adjoint au Directeur Général de Fransylva, Directeur de Fransylva Services, Secrétaire général de Forinvest, Coordinateur de l'Observatoire économique de France Bois Forêt et de la Veille économique de la filière

L'accompagnement politique, technique et économique

En tant qu'adjoint du directeur général de Fransylva j'ai en charge la veille et les questions économiques de la fédération. Je dirige Fransylva Services au sein duquel nous distribuons l'assurance Sylvassur et les aides privées au renouvellement forestier pour soutenir nos adhérents sur le terrain. En qualité de secrétaire général, je pilote Forinvest Business Angels qui engage les forestiers dans l'aval de la filière par leur accompagnement et leurs investissements financiers.

En 2019, Fransylva a contribué avec le Centre national de la propriété forestière (CNPF) et l'Institut de l'économie pour le climat au lancement du Label Bas Carbone, grâce au soutien de l'interprofession nationale France Bois Forêt. Ce dispositif permet aux forestiers de vendre des tonnes de carbone certifiées pour financer notamment le reboisement d'une parcelle. Cela s'ajoute aux subventions privées pour le renouvellement forestier déjà en place avec nos partenaires et destinées à nos adhérents.



Nicolas RONDEAU

Juriste

La veille et le conseil juridique

Juriste, j'assure pour Fransylva une veille dans l'intérêt des propriétaires forestiers. Cette veille permet de tenir informés et de conseiller les syndicats et les unions régionales sur les évolutions du cadre législatif et réglementaire. Elle permet également d'apporter des réponses à des adhérents ou futurs adhérents.

En 2019, nous avons répondu à 368 sollicitations dont certaines étaient parfois le premier contact entre un propriétaire forestier et notre réseau. Cette veille juridique alimente la défense des intérêts de la forêt privée menée par Fransylva.

En 2019, Fransylva a défendu le régime Monichon, s'est battu contre les baisses de dotation du CNPF, a milité pour une représentation forestière au sein du nouvel Office français de la biodiversité... Au total 68 projets de textes ont été expertisés cette année.



Isabelle FLOURET

Responsable de formations et de projets

La formation des forestiers

Certains propriétaires – récents acquéreurs d'une forêt ou en questionnement – cherchent à mieux comprendre la gestion forestière et j'ai pour mission d'organiser le système des formations à la gestion forestière (FOGEFOR). Le cadre des FOGEFOR est suffisamment souple pour s'adapter à une certaine diversité des participants. Les situations et les attentes varient du tout au tout et cette diversité est une richesse qui doit être cultivée. Je m'occupe aussi de la formation des nouveaux élus départementaux souhaitant comprendre le fonctionnement syndical pour pouvoir assumer leurs nouvelles responsabilités.

En 2019, dans le cadre des débats autour de la chasse j'ai piloté pour Fransylva – en partenariat avec tous les acteurs de la forêt – un état des lieux de l'évaluation et de la présentation des dégâts causés par le grand gibier. Ce travail doit aboutir à la création d'une plateforme commune au niveau national.



Pauline MARTIN

Chargée de mission « Mobiliser »

La valorisation du terrain et des Unions régionales

Je pilote le programme Mobiliser qui, depuis 3 ans, anime et dynamise les structures syndicales et notamment les Unions Régionales. Nous avons construit avec elles des outils et des supports méthodologiques et de communication pour développer et valoriser leurs actions.

Après trois ans, le programme Mobiliser a lancé une belle dynamique. Les actions mises en œuvre ont contribué à augmenter les adhésions de 10 % soit plus de 100 000 ha de forêt privée supplémentaires représentés par Fransylva. En partie grâce à ce programme, certaines Unions Régionales se sont structurées avec l'arrivée d'un permanent pour soutenir les bénévoles. Pour continuer de développer cette dynamique régionale, Fransylva a fait le choix de pérenniser ces missions.



Nicolas ROUSSEAU

Chargé de développement

L'engagement des forestiers pour le développement de la filière

Forinvest Business Angels est un réseau de forestiers qui investissent et accompagnent des entreprises de la filière. En contribuant au développement de ces entreprises, les adhérents favorisent la création de nouveaux débouchés et une meilleure valorisation des bois de nos forêts. Chargé du développement de Forinvest, je recherche et analyse des projets d'entreprises avant de les présenter au comité de sélection qui réalise l'instruction de quelques dossiers parmi les plus prometteurs pour les proposer à l'investissement à tous nos adhérents.

Nos adhérents s'impliquent personnellement pour développer le financement et l'entrepreneuriat dans la filière. En 2019, Forinvest a réalisé son 28^e investissement avec l'intervention de son nouveau véhicule d'investissement commun. Une dynamique saluée par BPI France qui a accrédité cette année Forinvest Capital 1 nous permettant de bénéficier du dispositif de garantie des investissements. FORINVEST a aussi créé, avec un vaste réseau de partenaires, la première édition du concours La Canopée pour valoriser et mettre en avant les innovations au sein de la filière.



François CARIOU

Chargé de développement commercial

La promotion de Fransylva Services

En tant que chargés de développement commercial nous assurons la promotion de l'assurance Sylvassur auprès des propriétaires forestiers privés. Élaborée avec le courtier en assurance Verspiere, SYLVASSUR est l'assurance sur mesure voulue par les forestiers. Chaque année, de nombreux adhérents nous rejoignent. En 2019, nous avons travaillé à des évolutions qui seront déployées en 2020 pour étendre notre offre afin d'impliquer tous les propriétaires.

Ce premier volet de Fransylva Services est complété par des offres de financement innovantes pour permettre aux propriétaires de réaliser des investissements dans leurs forêts.

Nous développons des partenariats avec des organisations souhaitant contribuer à l'effort environnemental en apportant une aide à nos adhérents dans le renouvellement forestier.

En 2019 nous avons travaillé avec plusieurs partenaires et nous continuerons à accroître nos partenariats dans les années à venir.



Patrick L. MOUNIAKA

Chargé de développement commercial

La promotion de l'innovation dans la filière

En 2019, j'ai proposé à Fransylva et Forinvest Business Angels l'idée d'un concours national d'innovation dans la filière forêt-bois. Avec leur soutien, le concours La Canopée a été lancé le 21 octobre 2019 après plusieurs mois de travail et de rencontres avec des mécènes, des experts, des partenaires de la filière mais aussi des écoles et universités.

La première phase du concours s'est achevée le 20 décembre sur un premier succès : nous avons reçu 141 projets de toute la France proposés par des étudiants, des chercheurs, des startups et des entreprises.

J'en suis très heureux car au-delà du nombre de dossiers déposés, La Canopée fédère un très grand nombre d'acteurs autour d'un même objectif : l'avenir de la filière.



François VULSER

Responsable du Concours La Canopée

Une année syndicale riche et complexe

Des événements et situations difficiles ont marqué l'année. Dans le même temps, 2019 a été riche d'opportunités et de succès : la mobilisation des acteurs de la forêt ne s'est pas essouffée.

Une mobilisation exceptionnelle des acteurs de la forêt

Fransylva s'est engagée sur tous les fronts pour faire entendre la voix de la forêt privée et défendre ses intérêts. Les rencontres avec des élus et les institutions, notre implication locale comme nationale dans la gestion de la crise sanitaire des scolytes et nos alertes sur les conséquences du changement climatique ont animé notre année.

Nous avons également œuvré à la défense du maintien du budget du CNPF, à la formation des élus syndicaux, au soutien de la forte mobilisation pour une restauration à l'identique de la charpente de Notre-Dame de Paris et au développement de convergences européennes.



© Catherine Michel - CNPF

Des services toujours plus adaptés

Fransylva a également étendu ses activités afin que chaque syndicat puisse proposer davantage de services concrets à ses adhérents. Avec «Fransylva Services», une extension et une simplification des polices d'assurance Sylvassur sont en cours, de même la signature de nouveaux partenariats et le développement de modes de financement innovants permettront de mieux aider au renouvellement de parcelles... Autant de chantiers ouverts pour venir conforter et accompagner les propriétaires forestiers, adhérents de Fransylva, sur le terrain.

Enfin Fransylva engendre et soutient des associations et initiatives diverses : tournées vers le monde des entreprises avec Forinvest Business Angels, en faveur de l'innovation avec le concours de La Canopée ou des jeunes forestiers avec le développement du réseau Forêt Sphère à Paris comme en province...



© Fransylva

L'année de Fransylva

JANVIER

Centimes forestiers

Lors de la réunion annuelle du programme « Valorisation du bois et territoire », Fransylva a insisté sur la nécessité de dé-doublonner les rôles et actions du CNPF, CRPF et Chambre d'agriculture. De plus, Fransylva a souligné l'importance d'une utilisation optimisée du centime forestier.

Épidémie de peste porcine

Face à l'épidémie de peste porcine africaine, Fransylva alerte le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation sur ses conséquences possibles pour l'exploitation forestière. La fédération se mobilise pour limiter le coût des mesures d'endiguement de l'épidémie pour le secteur.

FÉVRIER

Projet industriel à Troyes

Rencontre entre Fransylva et la société Garnica, autour du projet d'usine de Troyes qui devrait mobiliser d'ici trois ans plusieurs milliers de m³ de peupliers. Un projet porteur pour la popiculture champenoise et des régions avoisinantes.

Salon International de l'Agriculture

Après une longue absence, Fransylva investit le Salon de l'Agriculture 2019. Les syndicats, les Unions Régionales et les équipes de la Fédération se sont mobilisés pour expliquer au grand public le rôle primordial de la forêt et des forestiers au sein des territoires.

MARS

Lutte contre les scolytes

Face à l'ampleur de la crise sanitaire liée aux scolytes dans le grand quart Nord-Est, Fransylva participe à la cellule de crise pilotée par France Bois Forêt réunissant les acteurs nationaux de la forêt. Depuis fin 2018, nous demandons aux pouvoirs publics une réelle prise en compte de l'ampleur de la crise et des requêtes de la filière, notamment en termes d'aide à la mobilisation des bois scolytés et au renouvellement.

Restauration de l'équilibre sylvo-cynégétique

Après plusieurs rencontres avec des parlementaires et les services du ministère, Fransylva rencontre Didier Guillaume, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, autour de la thématique de l'équilibre sylvo-cynégétique. Fransylva préconise une meilleure prise en compte des enjeux forestiers et une représentation des organisations forestières au sein du conseil d'administration de l'Office Français de la Biodiversité qui naîtra de la fusion de l'Agence Française de la Biodiversité et de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage.

Journée Internationale de la Forêt

Visites en forêt, ateliers pédagogiques ou encore interventions chez les scolaires, Fransylva ouvre grand ses forêts à l'occasion de la Journée Internationale de la Forêt. Conscients des enjeux et du besoin de faire acte de pédagogie auprès du grand public, les forestiers Fransylva organisent plus de vingt animations sur le territoire national.

AVRIL

Élections européennes – Journée des Présidents

Fransylva, membre de la Confédération Européenne des Propriétaires Forestiers, en accueille la secrétaire générale Fanny Pomme Langue lors de la Journée des Présidents pour présenter l'action de la CEPF et l'importance d'une représentation européenne pour la forêt privée en particulier à la veille des élections et des négociations pour la nouvelle Politique Agricole Commune.

Mobilisation pour Notre-Dame de Paris

Au lendemain de l'incendie de Notre-Dame de Paris, des centaines de propriétaires partout en France se tournent vers Fransylva pour partager leur émotion et appeler à une réponse collective. Ils sont des dizaines à offrir des chênes pour la reconstruction de la « forêt ». Face au débat qui s'initie, Fransylva s'engage sans détour en faveur d'une charpente en bois pour Notre-Dame.



© Olivier Martineau - CNPF



© Pascal Charoy



© Sylvain Gaudin - CRPF CA - CNPF



© Romain Provost - CRPF RA - CNPF



Yann Vernerie © Adobestock

MAI

Le chantier de la construction bois

Antoine d'Amécourt et plusieurs professionnels de la filière rencontrent François de Rugy Ministre de la Transition écologique et solidaire autour des enjeux du développement de la construction bois. Il rappelle que la forêt privée française est capable de répondre à la demande actuelle en qualité et en quantité.

Elections européennes

En prévision de ce suffrage, Fransylva organise avec l'UCFF un petit-déjeuner de travail avec l'ensemble des têtes de liste (ou leur représentant) afin de les sensibiliser aux enjeux forestiers liés aux différentes politiques européennes à mettre en place durant leur mandat (Biodiversité, PAC, énergie ...).

Points de rencontre des secours

Fransylva représente la forêt privée lors de la 1^{ère} réunion du comité de suivi du projet « Points de rencontre des secours en forêt » rendus obligatoires par le décret du 05/12/16. Ce projet est porté par l'amont de la filière afin que les intervenants en forêt puissent être force de proposition sur la localisation des points.

JUIN

Assemblée générale

L'Assemblée générale de Fransylva est l'occasion pour le président de faire son rapport moral avant d'aborder les sujets d'actualité (loi chasse, programme Mobiliser...) et les orientations stratégiques de la fédération (émergence du Label bas carbone et perspectives...). De nombreuses personnalités étaient invitées comme Christine de Neuville, présidente de PEFC, venue présenter en avant-première la nouvelle stratégie de communication de l'organisme ou l'ingénieur général Michel Badré, qui s'est exprimé sur le rôle essentiel des forestiers dans le maintien de la biodiversité.

Gibier et forêt

Fransylva est mandatée par France Bois Forêt pour piloter une étude nationale en coordination avec l'ensemble de l'amont forestier sur les dégâts en forêt causés par le gibier. Cette décision fait écho à la nomination d'un représentant de Fransylva au sein du conseil d'administration du nouvel Office français de la biodiversité (OFB).

ÉTÉ

Fransylva en Région

Deux Unions Régionales accueillent leurs nouveaux permanents : les Hauts-de-France et le Grand-Est. Ces postes sont rattachés au président de l'UR et en liaison étroite avec la Fédération, qui participe au financement et accompagne les syndicats dans le processus de développement.

Les Chiffres de la Forêt

Début juillet se tient la 1^{ère} réunion de restitution de la Veille Économique Mutualisée, collaboration initiée il y a trois ans entre Fransylva et 27 autres organisations de la filière forêt-bois. L'objectif : avoir une vision globale et mutualisée de la filière, de la création de valeur ajoutée et d'emploi dans la filière aux marchés utilisateurs de produits bois.

SEPTEMBRE

Défense du CNPF

Antoine d'Amécourt alerte le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation sur les conséquences possibles d'une baisse de financement du CNPF et insiste sur l'importance de cet établissement public pour la gestion durable de la forêt privée.

Sécheresse

Fransylva participe au groupe de travail initié par France Bois Forêt pour dresser un constat des dégâts occasionnés par la sécheresse et évaluer les pertes subies afin de pouvoir en communiquer clairement les enjeux auprès du Ministère.

Fransylva & SYSSO

À l'occasion de l'Assemblée générale du Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest. Vincent Dorlante, le nouveau président, s'exprime en faveur du rapprochement du SYSSO et de Fransylva. Les deux présidents ont engagé des discussions prometteuses autour de cet axe prioritaire de sa politique.

Collaboration avec PEFC

Fransylva s'associe au PEFC pour une campagne de promotion de la certification en forêt privée. Cette certification permet la reconnaissance de l'action quotidienne des propriétaires pour une gestion durable de la forêt et conditionne toujours plus la valorisation du bois sur les marchés.



© Sylvain Gaudin - CRPF CA - CNPF



© Pascal Charoy



© Olivier Martineau - CNPF



© Olivier Martineau - CNPF



Filière



Interne



Formation



Grand public



Politique



Europe

OCTOBRE

🎯 Budget et fiscalité

Dans le cadre du projet de loi de finances, le Sénat se penche sur la question de la forêt privée : incidences possibles de la baisse du budget du CNPF, pertinence des dispositifs fiscaux, modalités d'application du "DÉFI Forêt"... À l'invitation des sénateurs Alain Houpert et Yannick Botrel, Fransylva a été auditionné au Sénat.

🎯 Groupe forêt du Sénat

La sénatrice Anne-Catherine Loisier, présidente du groupe forêt invite ses pairs à un petit-déjeuner de travail avec le président d'Amécourt et les directeurs du CNPF et de Fransylva. Devant une vingtaine de sénateurs de tous bords politiques, il a présenté l'appréciation des forestiers privés quant à la situation actuelle de notre forêt et les enjeux du projet de loi de finance en cours de discussion.

🇫🇷 Journée des présidents

Une centaine de représentants de syndicats départementaux de toute la France se réunissent pour la 2^e journée des Présidents de l'année 2019 autour de plusieurs thématiques clés : les nouveaux dispositifs de financements innovants, l'avenir du CNPF et la situation sanitaire en forêt. La journée s'est achevée avec la présentation d'un exemple d'association syndicale libre de gestion forestière dans la Drôme.

NOVEMBRE

📖 Formation communication

Le programme Mobiliser achève un cycle de trois sessions de formation ouvertes à 25 participants sur la communication. Destinée aux bénévoles, administrateurs ou présidents engagés cette formation cherche à répondre à des questions importantes telles que : comment contacter vos élus et que leur expliquer ? Comment organiser des relations presse structurées dans le temps ? Quelle utilisation peut-on faire des réseaux sociaux ?

🎯 Contribution au travail du Parlement

Journée de travail à l'initiative des groupes d'études Forêt-bois de l'Assemblée Nationale et du Sénat pour répondre à l'urgence de la crise climatique et sanitaire en forêt.

La Fédération Nationale des Communes Forestières, la Fédération Nationale du Bois, l'Office National des Forêts et Fransylva co-rédigent une « contribution pour la sauvegarde et l'adaptation de la forêt française ».

📖 Formation des élus

Comme chaque année Fransylva dispense une formation aux nouveaux administrateurs des organisations professionnelles de la forêt privée afin de leur donner les clés pour une meilleure compréhension de la filière et des enjeux liés au syndicalisme.

🇪🇺 Journée européenne à Bruxelles

Antoine d'Amécourt et Laurent de Bertier se sont rendus à Bruxelles avec le « Comité spécialisé Europe et International » et la CEPF pour rencontrer les nouveaux députés européens français élus en mai. Dans un contexte de renouvellement de la Stratégie forestière de l'Union Européenne et de discussions autour de la PAC post-2020, l'objectif est de faire entendre la voix des forestiers et mieux faire prendre conscience des enjeux actuels.

DÉCEMBRE

🇪🇺 Biodiversité forestière en Europe

Le CEPF, soutenu par Fransylva, crée une base de données des bonnes pratiques forestières sur le terrain en faveur de la biodiversité. L'objectif est de démontrer l'importance de l'action des forestiers pour une préservation pragmatique de la biodiversité.

🌳 Respect du code forestier

Après plusieurs mois de mobilisation départementale, régionale et nationale, Fransylva et le monde forestier ont obtenu gain de cause auprès du Ministère de la Transition écologique face aux tentatives du Parc naturel régional du Morvan de s'immiscer dans la gestion de la forêt privée en violation du code forestier.

🎯 L'État, plus sensible aux enjeux forestiers

Paul Delduc, conseiller du Président Emmanuel Macron et du premier ministre en charge de l'énergie, de l'environnement, des transports, de l'agriculture et de la forêt, a demandé à rencontrer le président de Fransylva et du CNPF pour mieux comprendre et appréhender les enjeux liés à la forêt privée. Cet interlocuteur ouvert au dialogue a écouté avec attention la voix de la forêt privée.

🎯 Loi de Finance 2020

Grâce à la mobilisation de tous les élus forestiers, les parlementaires votent finalement en faveur d'un budget CNPF du même niveau qu'en 2019. Cette mobilisation très efficace a permis de sensibiliser nombre de députés et sénateurs de tous bords et particulièrement intéressés par l'avenir de nos forêts.



© Sylvain Gaudin - CRPF CA - CNPF



© DR



© Sylvain Gaudin - CRPF CA - CNPF



© Union Européenne



© Sylvain Gaudin - CNPF

L'année de Fransylva Services

Nouveau nom, nouvelle équipe

En 2019 « Forestiers Privés de France Services » devient « Fransylva Services » et accueille deux nouveaux chargés de développement commercial : François Cariou et Patrick-Lionel Mouniaka.

Pour une assurance toujours plus complète

Sylvassur, l'assurance incendie et tempête des forêts, développée par Fransylva et le courtier Verspieren évolue pour proposer désormais une couverture contre le risque neige. De même, un travail de simplification des démarches des propriétaires permettra à l'été 2020 de souscrire un contrat directement en ligne.



©Sylvain Gaudin - CNPF

Des financements toujours plus diversifiés

Fransylva Services propose des financements aux propriétaires forestiers, adhérents de Fransylva, qui souhaitent boisser ou reboiser des parcelles. En 2019, de nouvelles organisations ont signé des partenariats avec la fédération. Elles rejoignent Reforest'action, le partenaire historique des opérations de financement du reboisement.

Un label national pour soutenir la forêt privée

Avec la création du Label Bas Carbone, le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire permet notamment aux forestiers de valoriser leurs rôles dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Le travail du Centre National de la Propriété Forestière a permis la mise en place de 3 méthodes afin de réaliser des travaux forestiers labellisés bas carbone et ainsi pouvoir vendre des tonnes de carbone certifiées. La Fédération, via Fransylva Services, et ses partenaires travaillent à structurer l'offre des acteurs afin que les propriétaires puissent concrètement bénéficier de ces financements nouveaux dans les meilleures dispositions.

L'année de Forêt Sphère

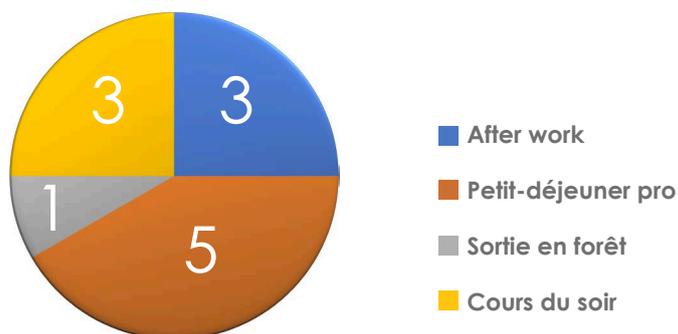
Forêt Sphère – le réseau des forestiers de demain, est une association Loi 1901 fondée, animée et gérée par la jeune génération des passionnés de forêt. Fransylva soutient depuis sa création cette association dont le projet réveille l'intérêt de la jeunesse pour la question forestière et promet une génération de forestiers active et informée.

Forêts Sphère essaime !

La formule Forêt Sphère prend racine dans les régions françaises. Nancy puis Bordeaux et l'Ouest accueillent depuis cette année des antennes locales de l'association. Chaque antenne sous l'impulsion de son équipe bénévole propose des soirées afterworks¹, des sorties en forêt ou des formats nouveaux adaptés aux adhérents et aux thématiques choisies.

Pour les parisiens et toute la région parisienne, Forêt Sphère a organisé en 2019 une dizaine d'événements.

Forêt Sphère Paris 2019



¹ Les « Afterworks de Forêt Sphère », sont des rencontres organisées en fin de journée afin de permettre aux jeunes actifs de se libérer, autour d'une thématique forestière technique ou plus d'actualité avec parfois le concours de partenaires venus apporter leur expertise au débat.

A photograph of a dirt path winding through a lush green forest. Sunlight filters through the dense canopy of trees, creating a dappled light effect on the path and the surrounding vegetation. The text 'FRANSYLVA À L'ACTION' is overlaid on the image. 'FRANSYLVA' is in large, bold letters, with 'FRAN' in red and 'SYLVA' in green. 'À L'ACTION' is in white outline letters below it.

FRANSYLVA

À L'ACTION

Fransylva œuvre pour valoriser l'engagement des forestiers privés, des adhérents témoignent.

La forêt française couvre le tiers du territoire métropolitain soit près de 17 millions d'hectares détenus à 75 % par des propriétaires privés. Les 3,5 millions de forestiers, originaires de régions différentes, détenteurs de parcelles de tailles variées, hommes et femmes de toutes générations, incarnent la diversité de la forêt privée française.

Le climat, le terrain, les essences qui peuplent leurs bois... orientent leurs pratiques sylvicoles. Fransylva représente l'ensemble de ces propriétaires sans distinctions, des Pyrénées Orientales au département du Nord, de la pointe du Finistère à l'Alsace et sans oublier l'Outre-Mer. Cette diversité fonde la richesse et la légitimité de la fédération comme porte-parole de toute la forêt privée française.

Fransylva a choisi d'interroger trois propriétaires sur leur vision de la forêt, du syndicalisme et sur leurs pratiques au quotidien. Installés dans les Vosges, le Puy-de-Dôme ou la Somme, ils sont respectivement propriétaires de 25 ha, 40 ha ou plus.

Ces trois forestiers ont, à leur niveau, constaté et bénéficié de l'accompagnement et du soutien de Fransylva. Leurs témoignages viennent illustrer l'action des syndicats locaux, des unions régionales et de la fédération. Ils donnent corps à la multifonctionnalité de la forêt à la fois régulatrice du climat, refuge de biodiversité, ressource économique et espace de loisirs.



© Sylvain Gaudin - CNPF

Soutenir la propriété privée

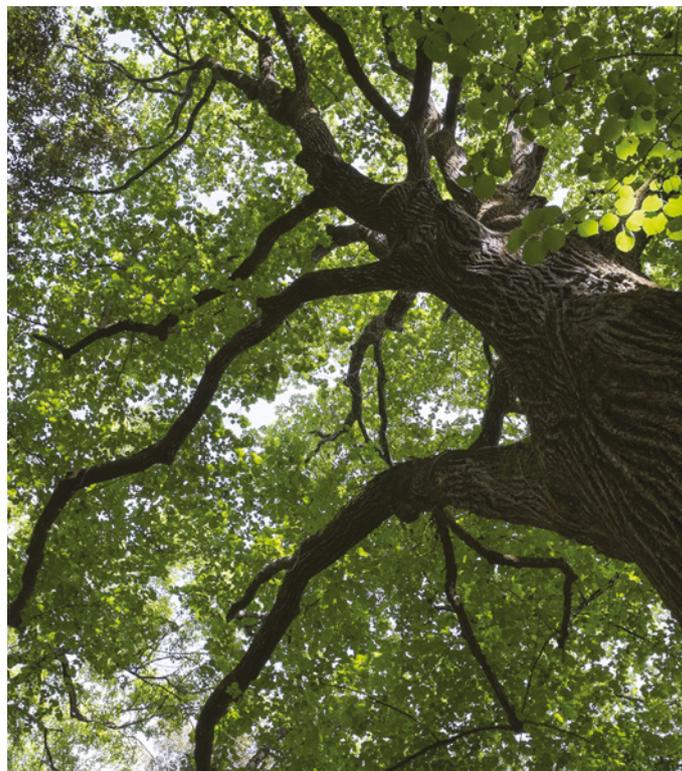
La propriété est un droit qui s'accompagne de devoirs

Les forestiers privés sont propriétaires de leurs parcelles. Pourtant, cette propriété est souvent remise en question par ignorance ou volontairement. C'est pourquoi, si le forestier interrogé dans les Vosges « n'interdit pas la promenade, ni même la cueillette des champignons », il insiste sur un élément essentiel : « les bois restent la propriété des forestiers » et s'étonne de voir « combien les gens sont choqués à l'idée de couper à travers champs mais ne s'indignent, ni ne se posent de questions au moment de traverser une forêt privée. »

Si les propriétaires forestiers ont des droits, ils sont aussi responsables de leur forêt et notamment de son entretien. Ils sont personnellement impliqués car la propriété forestière s'accompagne d'une réglementation, de normes spécifiques liées notamment à la superficie possédée (Plan simple de Gestion obligatoire à partir de 25ha). Elle demande une expertise pour savoir ce que l'on peut faire ou non. Elle exige une capacité à se tenir informé des évolutions de la législation. Elle implique une veille attentive sur les financements existants pour faciliter le reboisement ou lutter contre les crises sanitaires, la sécheresse et les conséquences du changement climatique. Ils sont également responsables vis-à-vis des générations futures.

Comme le dit notre propriétaire dans les Vosges :

« Un forestier n'est que le maillon d'une chaîne. Nous récoltons les efforts de nos prédécesseurs et préparons le futur. »



© Sylvain Gaudin – CRPF CA © CNPF

Fransylva accompagne ses adhérents sur le terrain

Les syndicats sont à l'écoute des forestiers sur le terrain pour les aider à faire face à leurs responsabilités de propriétaire. Cela passe par la formation des nouveaux propriétaires qui peuvent bénéficier, au travers des syndicats locaux et des unions régionales, de formations spécifiques. De même grâce aux CRPF et aux associations FOGFOR ils peuvent suivre des formations à la gestion forestière. Les adhérents peuvent également profiter de la mise à disposition de nombreuses et diverses informations sur le site de la fédération et les pages Internet des syndicats ou encore via les réseaux sociaux de la fédération. Dans le Puy-de-Dôme, comme dans les autres départements, « Fransylva joue un rôle fondamental dans la compréhension et l'organisation de la forêt privée auprès des propriétaires eux-mêmes ».

Le syndicat forestier « constitue un espace d'échanges et un lieu de solidarité » pour notre forestier vosgien. Comme la fédération à l'échelle nationale, les syndicats locaux prodiguent des conseils, peuvent orienter vers les bons interlocuteurs et apporter des réponses aux questions : « Fransylva déploie toute une gamme de services, d'aides et d'accompagnement » insiste-t-il.

Enfin, « dans une forêt privée, une bonne assurance, notamment responsabilité civile, est indispensable ».

Ces assurances RC sont regroupées par les syndicats afin d'obtenir les meilleurs prix et les meilleurs contrats auprès des assureurs. En complément, la fédération propose l'assurance Sylvassur aux propriétaires adhérents. Cette assurance contre les incendies, la tempête et désormais la neige a été conçue spécifiquement pour la protection des propriétaires.

Promouvoir la forêt privée

L'action des syndicats départementaux ou interdépartementaux est prolongée par l'engagement des unions régionales. Ces échelons sont complétés par la fédération qui agit au niveau national et européen pour promouvoir la propriété forestière auprès du législateur et des institutions.

Par exemple, pour expliquer le coût des investissements d'exploitation, la vulnérabilité aux aléas climatiques et aux attaques de ravageurs, les problèmes sylvo-cynégétiques, l'action parfois excessive d'autres groupes d'intérêt comme certaines associations environnementalistes... « *Fransylva*

va à la rencontre des décideurs pour expliquer et faire comprendre l'importance de l'action des propriétaires forestiers privés » souligne notre propriétaire de la Somme.

La fédération multiplie les rendez-vous avec les élus, les institutions, au Sénat, à l'Assemblée Nationale, au ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, au ministère de la transition écologique et solidaire... Tout ce travail d'explication et de persuasion vise à garantir dans la durée une gestion durable de nos forêts grâce à des dispositions réglementaires et fiscales adaptées et optimisées alliant harmonieusement les aspects tant économiques que sociétaux et environnementaux.



© Sylvain Gaudin - CNPF

Mobiliser les synergies de la ruralité

Le propriétaire forestier est un acteur clé de la ruralité

« La France se partage entre l'urbain, l'agricole et le forestier » nous explique notre propriétaire puidômois, mais « la forêt n'est pas indépendante du monde agricole et réciproquement ». Le propriétaire forestier est un acteur de la ruralité au même titre que l'agriculteur et il est soumis aux mêmes aléas.

L'épidémie de peste porcine africaine durant laquelle les chasseurs et les éleveurs ont occupé le devant de la scène médiatique a eu également des conséquences pour les forestiers. Fransylva, aux côtés des autres organisations professionnelles de la forêt s'est battue pour en limiter l'impact et obtenir des dérogations pour mener quelques activités dans les zones blanches.



© Jérôme Rosa - CNPF

« La forêt n'est pas indépendante du monde agricole et réciproquement . »

nous explique notre propriétaire puidômois,

Une filière forêt bois aux multiples acteurs

La filière forêt-bois est organisée au sein de Franc Bois Forêt, elle représente près de 400 000 emplois directs ou indirects répartis sur tout le territoire et non délocalisables. Pour l'amont forestier Fransylva travaille aux côtés du Centre National de la Propriété Forestière et de ses délégations régionales et s'appuie sur tous les gestionnaires (coopératives, experts, gestionnaires forestiers professionnels) indispensables pour accompagner les propriétaires dans leur gestion durable.

Face aux questionnements d'une partie de la société civile, parfois déconnectée des réalités du terrain, la forêt privée sait travailler en étroite collaboration avec la forêt publique, l'Office National des Forêts et les communes forestières afin d'être présent ensemble auprès de nos concitoyens mais aussi dans les réunions, colloques et séminaires... Partout il faut faire entendre la voix de la forêt et des forestiers et plus largement du monde de la ruralité. C'est ainsi qu'a été obtenue fin 2019 une représentation forestière au sein du conseil d'administration du récent Office Français de la Biodiversité né de la fusion de l'Agence Française de la Biodiversité et de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage.



© Jacques Degenève - CNPF

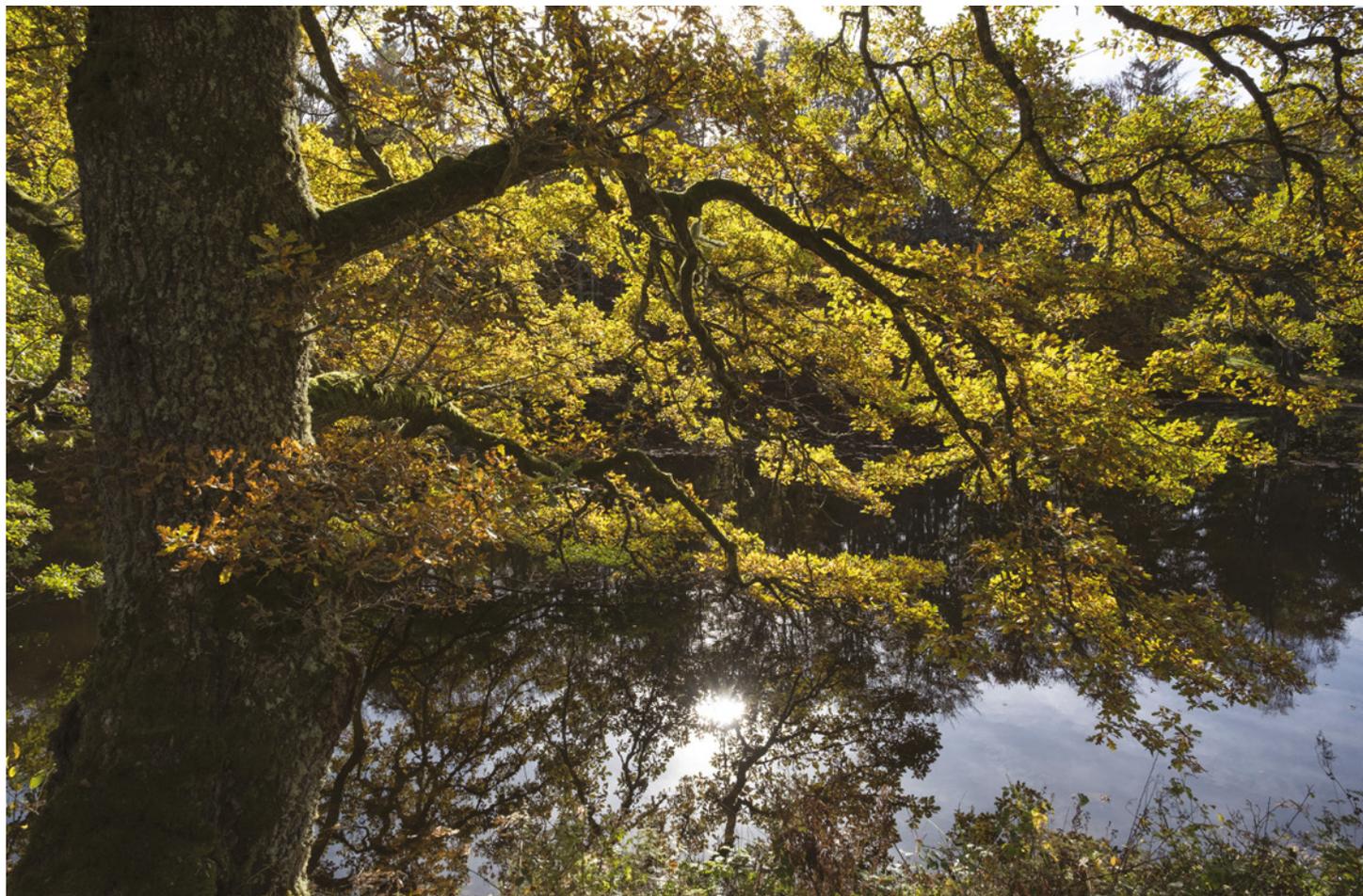
Du territoire à l'Europe

Aujourd'hui l'imbrication des niveaux de responsabilités est complexe et entre subsidiarité et centralisation notre pays ne sait pas toujours choisir, d'où l'importance d'une grande coordination au sein du syndicalisme.

Dans ce cadre, une représentation forte auprès des institutions européennes est désormais également indispensable. La forêt ne doit pas être en reste lorsque c'est à Bruxelles que les grandes orientations en matière de biodiversité, d'adaptation au changement climatique, d'énergie ou de politique agricole commune, se prennent. C'est pourquoi nous sommes très présents au sein de la Confédération Européenne des Propriétaires Forestiers (CEPF), où nous occupons un siège de vice-président.

« Des questions comme l'équilibre sylvo-cynégétique ou le reboisement ne peuvent se résoudre uniquement au niveau local et demandent une intervention concertée à l'échelle nationale voire européenne. »

rapelle notre forestier des Vosges.



© Sylvain Gaudin - CNPF

Le forestier au service de l'intérêt général

Une forêt multifonctionnelle

La forêt remplit un certain nombre de fonctions au service de l'intérêt général. Grâce à une gestion durable et adaptée, la main de l'homme organise et consolide ces différentes fonctions, elle leur permet d'atteindre leur plein potentiel. Le propriétaire vosgien résume en quelques mots cette complémentarité : « Mes bois sont une source de revenu et de joie au quotidien. Contrairement à certaines idées reçues, je coupe parce que j'aime la forêt. Je coupe pour l'entretenir, en faire un espace agréable et accueillant pour l'homme autant que pour dégager quelques revenus ».

Cette multifonctionnalité de la forêt est une réalité qu'il faut mieux expliquer au grand public comme à nos représentants politiques. Comme le souligne l'un des forestiers interrogés : « À titre personnel, je considère l'information/formation et l'organisation comme les missions premières de Fransylva, celles pour lesquelles je m'engage depuis des années : aller à la rencontre des autres pour expliquer, informer et former. Parfois je présente les bienfaits et ressources du bois aux agriculteurs lors de réunions publiques, à d'autres occasions je me rends dans les salles de classe pour enseigner aux enfants et expliquer aux professeurs la richesse de la forêt et la nécessité d'une gestion humaine ». Ce travail de pédagogie nous concerne tous surtout à l'heure où les coupes sont parfois remises en cause par idéologie et méconnaissance de la sylviculture.



© Louis-Adrien Lagneau - CNPF

« La forêt contribue à rendre la vie possible. Les arbres captent et séquestrent le carbone, purifient l'eau, préservent les sols et offrent un refuge à la biodiversité. »

explique notre propriétaire dans la Somme.



© Pascal Charoy

La reconnaissance du rôle économique de la forêt

La dimension économique de la forêt est primordiale pour que sa gestion soit réellement durable...

La forêt « emploie des hommes et des femmes et fournit un matériau indispensable au quotidien, utilisé dans la construction, l'industrie ou l'énergie. Le bois innove, la chimie lui dessine des perspectives en tant qu'alternative au pétrole ou dans les secteurs de l'alimentaire et de la santé » rappelle le forestier de la Somme. Cependant, face à certaines interrogations, il faut aussi savoir rappeler que chaque année, la récolte ne concerne qu'environ 60 % de l'accroissement annuel de la forêt française. On est donc loin de la surexploitation surtout si l'on considère que seul un nombre restreint d'essences est récolté.

Aider ceux qui servent l'intérêt général

Comme l'explique le forestier de la Somme : « *Tournée vers le monde, Fransylva rencontre les décideurs pour expliquer et faire comprendre l'importance de l'action des propriétaires forestiers privés, mobilise des soutiens pour faire face aux défis posés notamment par le changement climatique, et fait en sorte que la question forestière soit au cœur des politiques gouvernementales* ».

Ainsi, par exemple, Fransylva a soutenu l'action du CNPF et des acteurs de la filière engagée auprès du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire pour la création du Label Bas Carbone. Ce dispositif apporte une transparence pour les acteurs non-forestiers souhaitant investir dans des actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Cela permet aux propriétaires forestiers de financer le reboisement ou l'enrichissement de parcelles grâce à des acteurs peu au fait du fonctionnement et de la multifonctionnalité de la forêt.

De même, Fransylva développe des solutions de financements innovants avec des partenaires privés afin d'alléger le coût des investissements forestiers.

Agir pour toute la forêt privée

Au bilan, Fransylva est aussi multifonctionnelle que la forêt qu'elle représente. Son action est syndicale, juridique, économique, politique... et répond à la multiplicité des enjeux.

Son action se veut pragmatique car la forêt privée est multiple et la fédération représente toutes les pratiques sylvicoles réglementaires et tous les propriétaires adhérents.



© Catherine Michel - CNPF

Comme le dit notre propriétaire vosgien :
« J'adhère depuis plusieurs dizaines d'années.
J'ai connu plusieurs époques.

Fransylva
représente
aujourd'hui tout
le monde, tous
les propriétaires
privés sans
distinction, quelle
que soit la taille
des propriétés par
exemple.»

Informier : rôle majeur pour le syndicat

Forêts de France

Ce magazine propose un tour d'horizon politique, économique, technique et humain des sujets qui concernent le quotidien des propriétaires forestiers.

Forêts de France c'est :

- 10 numéros par an
- Une déclinaison numérique à travers une newsletter Forêts de France
- De nombreux relais sur les réseaux sociaux !
- Tarifs réduits pour les adhérents Fransylva

Le média pour rester informé

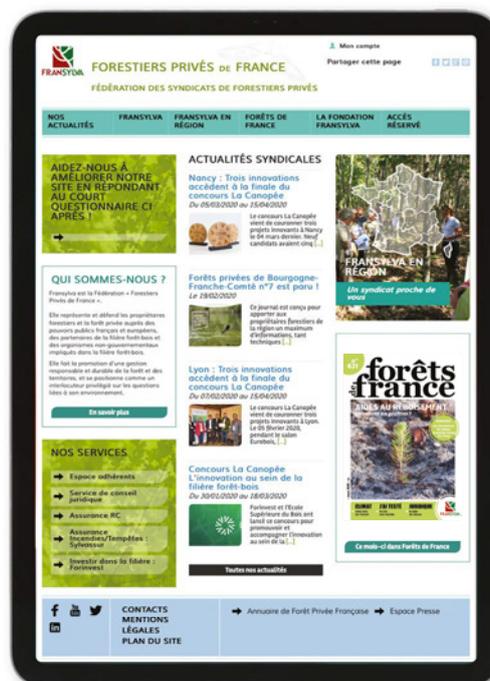


www.fransylva.fr

Sur ce site vous retrouvez des contenus généralisés où l'on peut retrouver toutes les informations qui intéressent le propriétaire. Les adhérents bénéficient d'un espace réservé. Chaque président dispose également d'un espace privé donnant accès à tous les documents utiles pour le syndicalisme : éléments de langages, méthodes, communiqués de presse, modèles de contrats, compte rendu d'assemblée générale, etc.

Chaque syndicat départemental ou interdépartemental bénéficie d'un accompagnement pour mettre en place une page dédiée permettant de rappeler les contacts, missions et actualités le concernant. Un moyen supplémentaire d'accroître la visibilité du syndicat et de faire de nouvelles adhésions.

La vitrine numérique du syndicalisme



La newsletter Fransylva

Tous les mois, une newsletter Fransylva est envoyée aux présidents de syndicats et à leurs administrateurs pour les informer des actualités forestières, des nouvelles circulaires, des bonnes pratiques qui émergent dans les régions, valoriser les retombées presse et donner des conseils pour apporter le meilleur service aux adhérents. N'hésitez pas à transmettre les coordonnées de vos nouveaux administrateurs pour que nous puissions les abonner !

Partage de bonnes pratiques et conseils

Les circulaires

À chaque temps fort, sujet juridique, fiscal ou économique nécessitant un positionnement, Fransylva réagit. Cette communication se matérialise par des notes courtes transmises par mail pour donner des clés de lectures, conseils et éléments d'explication. L'ensemble de ces circulaires sont rappelées à la fin de chacune des newsletters mensuelles. Elles peuvent aussi être retrouvées sur le site www.fransylva.fr.

Une information
réactive

Les relations presse

Depuis trois ans, 10 syndicaux départementaux se sont engagés chaque année dans le programme Presse de MOBILISER et ont bénéficié d'un accompagnement pour créer des liens avec les médias locaux.

En 2019 Fransylva Allier, Fransylva Aveyron, Fransylva Calvados et Manche, Fransylva Eure, Fransylva Hauts-de-France, Fransylva Ile-de-France Fransylva Indre, Fransylva Moselle, Fransylva Yonne ont pu bénéficier de ce service.

Une information
tournée vers les
territoires

Journée Internationale de la Forêt

Instaurée en 2013 par l'Organisation des Nations Unies, la Journée Internationale des Forêts a suscité en France un feu d'artifice de manifestations destinées à présenter au grand public les multiples facettes de ce patrimoine naturel.

Dans les régions et les départements, Fransylva participe à cet élan depuis plusieurs années déjà. La mobilisation des forestiers s'amplifie et c'est tant mieux !

Réseaux sociaux

Depuis 2018 la présence et la visibilité de Fransylva sont montées en flèche !

Cette communication crée un lien nouveau et direct avec le grand public et les institutionnels. Tous peuvent découvrir nos enjeux et de nouvelles interactions se créent.

Vous pouvez nous suivre sur :



Les forestiers
à la conquête
de la toile !



